



NEWSLETTER NUMÉRIQUE

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Octobre 2023

Numéro 2

Usages et outils



Le droit au respect
de la propriété
intellectuelle

Focus sur...
Les licences libres de
droits
"Creative commons"



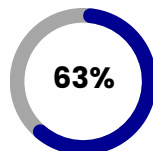
Le Saviez-vous ?



ChatGPT en quelques chiffres



ChatGPT contient **570** gigaoctets de données textuelles, soit l'équivalent de **164 129 fois** le nombre total de mots de la série du "Seigneur des Anneaux".



des **utilisateurs de ChatGPT** ont entre 18 et 34 ans



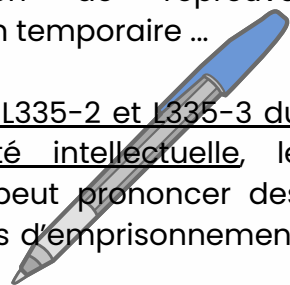
En janvier 2023, **ChatGPT** enregistrait 13 millions de visiteurs par jour

Que dit la loi ?

Le plagiat

En France, le plagiat se définit comme étant le fait de présenter comme vôtre, le travail d'une autre personne. En droit, le plagiat existe sous le terme de contrefaçon, ce qui constitue un délit pour lesquelles des sanctions peuvent s'appliquer en milieu scolaire : annulation de l'épreuve, avertissement, exclusion temporaire ...

Aussi, selon les articles L335-2 et L335-3 du Code de la propriété intellectuelle, le tribunal correctionnel peut prononcer des sanctions graves : 3 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende



Actualité



Cybermoi/s : 5ème édition

Le Cybermoi/s, une campagne nationale de sensibilisation aux usages du numérique, vous donne chaque octobre, clés et recommandations pour mieux vous protéger, quel que soit votre âge.

Participez au **CyberQuiz** en famille: ce jeu-concours vous permet de tester vos réflexes et apprendre les gestes essentiels en cybersécurité